

CE QUE LES FOURNISSEURS DE SERVICES DOIVENT SAVOIR

Préparation des NIB à huit chiffres

Disponible dès maintenant, date d'entrée en vigueur finale avril 2022

LE NIB À HUIT CHIFFRES EST UN CHANGEMENT DE NORME DU SECTEUR (ISO/IEC 7812-1)

- Le secteur des paiements se développe à un rythme effréné, en partie grâce à l'innovation. Cette croissance a mis la pression sur le secteur pour assurer la disponibilité des numéros d'identification bancaire (NIB), qui comprennent les premiers chiffres du numéro de compte principal (primary account number, PAN) et facilitent l'identification des institutions financières pour les parties prenantes de l'écosystème de paiement. Les NIB sont à la base de notre secteur et sont régis par l'Organisation internationale de normalisation (ISO).
- Pour déterminer la façon de faire, l'ISO a réuni les parties prenantes du secteur des paiements du monde entier. Après de nombreuses discussions, elles ont convenu d'augmenter la longueur du NIB de l'émetteur de six à huit chiffres. L'ISO a annoncé la nouvelle norme en 2017.
- Visa soutient cette évolution du secteur et nos systèmes sont désormais prêts à traiter les NIB à huit chiffres. À compter d'avril 2022, les clients Visa (acquéreur et opérateurs de traitement) doivent être en mesure de prendre en charge la nouvelle longueur de NIB de l'émetteur. Les émetteurs peuvent fixer leur propre calendrier pour l'augmentation du nombre de chiffres du NIB.
- L'ISO attribue désormais des codes NIB à huit chiffres aux nouveaux demandeurs. Étant donné que le nombre de NIB à huit chiffres dans l'écosystème de paiement continuera à augmenter au fil du temps, **les fournisseurs de services qui effectueront ces changements nécessaires seront bien placés pour répondre aux besoins de leurs clients et développer leur activité. Ceux qui ne sont pas préparés à gérer la nouvelle longueur du NIB risquent de vivre des répercussions des répercussions négatives avec leurs clients et leur marque.**

RÉPERCUSSION DE CE CHANGEMENT SUR LES FOURNISSEURS DE SERVICES

- **Si votre modèle de service est basé sur des NIB d'émetteur à six chiffres pour les activités suivantes, vous devrez déterminer les répercussions de l'augmentation du nombre de chiffres du NIB sur vos systèmes dorsaux.** Des exemples sont donnés ci-dessous, mais ne constituent pas une liste exhaustive :
 - Traitement des transactions
 - Gestion de l'émission des produits
 - Services aux titulaires de cartes
 - GAB
 - Fournisseur de services aux marchands et litiges
 - Gestion de la fraude
 - Entreposage de données et rapports
- **Les fournisseurs de services qui ne procèdent pas aux changements nécessaires**

pourraient être confrontés des problèmes qui peuvent avoir un effet négatif sur leurs clients. Toute logique spécifique au NIB à six chiffres de l'émetteur qui a été mise en œuvre dans les systèmes de traitement ou en aval doit être modifiée, sinon, les intervenants risquent des **erreurs de routage des transactions, des défaillances des flux de données entrants ou des applications, ou des problèmes dans le contrôle de la fraude ou le service aux titulaires de cartes.**

COMMENT SE PRÉPARER

- **La plupart des changements requis par les fournisseurs de services et leurs clients sont spécifiques à leurs propres systèmes internes ou exclusifs.**
- Visa recommande aux fournisseurs **de s'engager activement et d'évaluer les répercussions** dès que possible afin de maximiser leur efficacité et d'éviter les surprises. Ce serait une erreur importante de négliger cet élément, étant donné l'importance du NIB de l'émetteur dans toute l'infrastructure de paiement.
- Chaque fournisseur doit évaluer les répercussions et comprendre les exigences de test pour ce changement avec ses clients et tout autre partenaire qui soutient le traitement des transactions, le routage et les activités en aval.
- Les changements nécessaires pour s'adapter au NIB à huit chiffres peuvent nécessiter des délais plus longs. **Il est essentiel que ce projet soit programmé et classé par ordre de priorité dès maintenant afin d'être prêt d'ici avril 2022.**
- Visa invite les organisations à entreprendre dès aujourd'hui une conversation avec leurs clients, partenaires et fournisseurs afin d'évaluer les répercussions et de coordonner les mises à jour nécessaires pour prendre en charge les NIB à huit chiffres.

DES RESSOURCES POUR VOUS AIDER À PLANIFIER

Visa continuera à communiquer régulièrement avec les intervenants du secteur des paiements au sujet de la migration vers le NIB de l'émetteur à huit chiffres. Vérifiez les canaux suivants pour les mises à jour.



Page de l'initiative numérique sur on Visa.com

Visa a élaboré un ensemble d'outils en bénéficiant de ses connaissances approfondies du sujet afin de guider votre analyse, votre planification et votre transition vers la nouvelle norme NIB à huit chiffres. Veuillez vous rendre à la [Page de l'initiative numérique sur Visa.com](#) pour passer en revue l'*initiative numérique* : Les résultats des entretiens exploratoires, les questionnaires sur les répercussions de l'initiative numérique, les questions fréquemment posées et bien d'autres encore. Revenez souvent pour consulter des mises à jour régulières

Des questions?



Si vous avez des questions sur la façon dont les changements de NIB à huit chiffres peuvent affecter votre entreprise, nous vous invitons à communiquer avec votre partenaire, votre fournisseur ou votre client qui entretient une relation avec Visa pour discuter des répercussions dès aujourd'hui. Si vous avez des questions spécifiques à l'approche de Visa concernant la nouvelle norme de NIB à huit chiffres, nous vous invitons à communiquer avec votre acquéreur qui

entretient une relation avec Visa pour discuter des répercussions dès
aujourd'hui ServiceProviderNumericsSupport@visa.com.